



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 5 février 2020



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

SOMMAIRE

- I – Situation des chantiers en cours** *p. 3*
- **3^{ème} ligne de métro**
 - **Téléo**
 - **Parking Basso Cambo**
- II – Offre de transport et accessibilité : éléments d'actualisation** *p. 9*
- **Ligne A en XXL**
 - **Linéo 5 est en service depuis le 2 décembre 2019**
 - **Les Plans de Mobilité, une action quotidienne de Tisséo Collectivités**
 - **Tisséo Collectivités poursuit son action en matière d'amélioration de l'accessibilité du réseau de transport**
- III - Innovations et investissements pour accompagner le développement de Tisséo** *p.14*
- **Acquisition de rames de métro et de tramway**
 - **Renouvellement des escaliers mécaniques de la ligne B**
 - **Modernisation et innovations en matière de billettique**



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

I – Situation des chantiers en cours

■ 3^{ème} ligne de métro

En 2019, Tisséo Ingénierie a entrepris de nombreux travaux d'études sur l'ensemble du périmètre d'étude de la 3^{ème} ligne de métro. Indispensables pour la suite du projet, ces reconnaissances permettent de consolider les études du projet et ainsi d'affiner de plus en plus précisément sa conception et sa réalisation qui se précise.

Sondages géotechniques

Parmi ces interventions de terrain, les sondages géotechniques permettent de mieux connaître les caractéristiques des terrains (géologie, niveau des nappes phréatiques, présence d'éventuelles pollutions) et peuvent atteindre des profondeurs importantes. Ces analyses de sol visent à ajuster le positionnement des ouvrages (tunnel, stations, puits de sécurité...) et à adapter les méthodes de construction.

Une première phase a été réalisée de janvier à avril 2019, suivie d'une seconde entre septembre 2019 et janvier 2020. Elles se poursuivront jusqu'au démarrage des travaux.

Diagnostics archéologiques

L'archéologie préventive constitue également une étape obligatoire et importante dans le déroulement des travaux préparatoires.

Encadré par l'État et soumis à des règles très strictes, le diagnostic permet d'assurer la sauvegarde du patrimoine archéologique lorsque des aménagements comme la construction d'une ligne de métro sont réalisés. Dans un premier temps, le diagnostic consiste à effectuer une série d'investigations en sous-sol à plusieurs endroits du tracé. Puis, selon les résultats, il peut être suivi de recherches archéologiques plus approfondies, c'est-à-dire des fouilles préventives. Le diagnostic est réalisé par le Service de l'Inventaire Patrimonial et de l'Archéologie de Toulouse Métropole (SIPA), opérateur public agréé par l'État ou l'INRAP sur le territoire du SICOVAL. Il s'effectue sur des secteurs bien précis, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie en raison de leur potentiel archéologique.

Une première phase de diagnostics préventifs a été réalisée de septembre à décembre 2019 : elle n'a détecté aucun vestige archéologique.

■ Téléo

Oncopole

A Oncopole, les fondations profondes de la future station sont achevées, les massifs béton de la station retour sont désormais coulés.

Les passerelles d'accès Sud et Nord prennent également forme ; celles-ci seront composées de dalles en béton préfabriquées et stockées sur place.

En janvier, l'activité sur la station Oncopole s'est concentrée sur la préfabrication et la réalisation des éléments de soutien de la charpente de la station (chevêtres).

Les travaux sur la rampe menant à la station se poursuivent (Semelle des appuis de la passerelle et remblaiement).





Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

Hôpital Rangueil

Les travaux de terrassement et les fondations sont en passe d'être achevés.

Les parois clouées du bâtiment principal et de la passerelle de la station sont en passe d'être terminées.

La phase de réalisation (Coffrage, ferrailage, bétonnage) des appuis de station et des murs de soutènements de station est en cours.



Université Paul Sabatier

A la station Université Paul Sabatier, qui accueillera le garage atelier ainsi que le moteur permettant de faire fonctionner le système entier du téléphérique, les terrassements et les fondations profondes sont en cours. En janvier, c'est la phase de ferrailage et d'élévation des appuis de la station. Concernant le garage atelier c'est le début de la réalisation des semelles.



Pylônes

Les **terrassements et les travaux de fondation des cinq pylônes sont en cours**. Ces interventions ont pour finalité la construction des massifs d'assise pour l'installation des futurs pylônes métalliques.



Crédit photos : Tisséo Ingénierie

■ Parking Basso Cambo

Basso Cambo est un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) en bout de la ligne A du métro. Ce pôle d'échanges multimodal est composé de plusieurs fonctionnalités : station de métro, gare bus, parc relais et parc à vélos. Le parc relais de Basso Cambo actuel offre une capacité de stationnement d'environ 500 places. En bout de ligne de métro, il assure le rabattement sur le réseau structurant de tout le bassin sud-ouest toulousain.

Dans le cadre du projet d'aménagement et d'amélioration du parc relais Basso Cambo (capacité de la gare bus, capacité de stationnement en rabattement sur le métro, cheminements modes actifs vélo et piéton, nouvelles mobilités covoiturage,...) la construction d'un parking en silo a été décidée. **Ce parking silo proposera une nouvelle capacité de plus de 500 places.**

Les consultations pour les marchés, du terrassement jusqu'aux finitions, seront lancées mi-février.

Les marchés seront notifiés en juillet 2020 pour un démarrage des travaux prévu à l'été 2020.

En attendant, le nouveau système de gestion des Parcs Relais va être progressivement remis en service sur l'ensemble des autres P+R, dès la mi-février.



Crédit photo : « Azéma – Architectes – Betem »



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

II – Offre de transport et accessibilité : éléments d'actualisation

■ Ligne A en XXL

Mise en service le 10 janvier 2020 après presque trois années de travaux, la ligne A du métro offre désormais deux fois plus de capacité avec des rames doublées pouvant accueillir 320 voyageurs à chaque passage. Malgré un contexte de début d'année fortement impacté par les événements (grèves à la SNCF, incendie disjoncteur), la fréquentation de la ligne A dans sa nouvelle configuration demeure stable par rapport à l'année 2019. Si les conditions avaient été normales pendant ce premier mois d'exploitation, la ligne A serait en progression de 10%.

■ Linéo 5 est en service depuis le 2 décembre 2019

Avec 36 arrêts sur une longueur de 13 kilomètres, Linéo 5 assure la liaison entre Toulouse et Portet-sur-Garonne Gare SNCF en desservant les quartiers toulousains d'Empalot, Croix-de-Pierre, Bordelongue et route d'Espagne pour apporter une réponse efficace aux besoins de mobilité des usagers : temps de trajet fiable, fréquence renforcée, confort et accessibilité améliorée...

Au bout de 2 mois d'exploitation, la ligne attire systématiquement plus de 5 000 usagers en semaine et un record de fréquentation a été enregistré le mardi 7 janvier avec 5 813 voyageurs.

En comparant les chiffres de la deuxième semaine de janvier 2020 avec la semaine équivalente de l'année 2019, Linéo 5 présente une augmentation de sa fréquentation de 33%.

Linéo 5 permet de multiples connexions avec la ligne B du métro, la Gare de Portet-sur-Garonne, le Tram T1 et T2, le futur téléphérique Téléo, et les Linéo 4 et 9. Linéo 5 est en service de 5h15 à 00h30 et passe toutes les 9 minutes en heure de pointe.



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

■ Les Plans de Mobilité, une action quotidienne de Tisséo Collectivités

Un plan de mobilité, c'est « un ensemble de mesures visant à rationaliser les déplacements liés au travail et à favoriser l'usage de modes de transport alternatifs » :

- Transports en commun.
- Vélo, marche à pied.
- Covoiturage, autopartage, ...

Il s'adresse aux entreprises et administrations de plus de 100 employés. Il cible essentiellement les trajets domicile-travail (sur 4 millions de déplacements quotidiens, 17% sont liés au travail), déplacements professionnels, mobilité des clients, des fournisseurs et partenaires.



La nouvelle loi d'orientation des mobilités oblige les entreprises de plus de 50 salariés à élaborer un plan de mobilité, soit sur la grande agglomération toulousaine, 1 552 entreprises et plus pour 346 353 salariés.



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

Rappel historique : un cadre stratégique d'intervention mis en place

Le premier accompagnement d'un plan de mobilité s'est fait en partenariat avec l'entreprise Airbus, en 2001. Depuis, Tisséo Collectivités a régulièrement évolué dans ses missions et compétences, afin d'accompagner l'essor de l'écomobilité au sein de ses territoires et de répondre aux sollicitations de ses partenaires. Ce dispositif se traduit par l'engagement de Tisséo Collectivités dans :

- L'accompagnement aux établissements dans les plans de mobilité.
- Le développement du service de covoiturage.
- Le soutien au service d'autopartage Citiz.
- Le soutien aux activités de services vélo.
- L'ouverture de maisons de la mobilité.

La Stratégie Ecomobilité définie par Tisséo Collectivités, fixe pour l'accompagnement des entreprises en démarches de plan de mobilité, avec deux orientations :

- Le renforcement des partenariats avec le secteur économique et entrepreneurial pour impulser une dynamique territoriale plus conséquente, en phase avec le développement des projets structurants.
- La mobilisation des établissements par bassins d'activités ou territoires de projet, pour ancrer les plans de mobilité autour des projets portés par Tisséo Collectivités.

Le Projet Mobilités 2020.2025.2030 valant PDU de la grande agglomération toulousaine et approuvé le 7 février 2018, traduit cette stratégie Ecomobilité par plusieurs orientations :

- Développer le réseau cyclable et le réseau de voies à vitesse réduite à l'échelle du territoire de la grande agglomération toulousaine, en intermodalité au réseau Tisséo Collectivités et incluant des services aux usagers.
- Définir une politique de stationnement vélo et d'accessibilité piétonne dans les pôles d'échanges (offre et usages des parcs-relais).
- Développer les services d'Ecomobilité auprès des entreprises, en ciblant les déplacements domicile-travail.

Les résultats...

Tisséo Collectivités accompagne les démarches en :

- Proposant des outils normés de diagnostic, de géolocalisation, d'enquêtes mobilité, de communication interne.
- Animant une veille stratégique pour défricher les nouvelles tendances.
- Animant des ateliers d'échanges avec les salariés.
- Organisant tous les ans les Trophées Ecomobilité.
- Proposant des outils d'information et de communication : mallette pédagogique, guides, stands, plateforme extranet PDE, ...
- Soutenant la mise en place de Pack vélo PRO et le développement du covoiturage.



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

Depuis les premières démarches initiées en 2001, l'activité n'a eu de cesse de croître :

- **272 entreprises accompagnées depuis 2001 représentant 215 652 salariés.**
- **158 entreprises conventionnées depuis 2001 représentant 172 268 salariés.**
- **8 éditions des Trophées Ecomobilité et 48 structures récompensées.**
- **6 publications de l'Observatoire des plans de mobilités.**

Les multiples actions mises en œuvre et visant à développer des solutions alternatives à l'usage de la voiture permettent de dresser un bilan positif.

- Une **évolution des parts modales notamment du vélo et du covoiturage**, indiquant des premiers changements de comportement encourageants.
- Un **positionnement accru des dirigeants et RH vers un nouveau management du temps de travail** (télétravail, horaires modulés, usage de tiers-lieux) et l'usage d'outils collaboratifs (conférence en ligne...).

■ **Tisséo Collectivités poursuit son action en matière d'amélioration de l'accessibilité du réseau de transport**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé les principes d'une accessibilité pour tous et à tous les services.

En apportant de nombreux changements dans le domaine de l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports, la loi appelée aussi « Loi Handicap » a constitué une avancée majeure sur la prise en compte du handicap dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap tout en favorisant leur intégration en tant que citoyennes et citoyens à part entière au sein de la cité.

Dans ce contexte, Tisséo Collectivités s'est engagé dans une démarche volontariste en matière d'accessibilité du réseau de transport en adoptant deux schémas directeurs d'accessibilité successifs.

Tout en proposant des lignes de métro et de tram 100% accessibles (ascenseurs dans toutes les stations, accès de même niveau du quai à la rame), Tisséo poursuit la mise en accessibilité des arrêts de bus afin que les bus du parc Tisséo qui sont tous équipés de rampes d'accès rétractables puissent être compatibles avec les arrêts.

En cas d'arrêt non accessible, un service de substitution est proposé :

Le service « Le Lien » est :

- un service gratuit pour les personnes à mobilité réduite,
- à la demande,
- sans accompagnement au domicile,
- d'adresse (trottoir de la voie publique) à l'arrêt du réseau lourd et accessible le plus proche,
- en complément du réseau Tisséo accessible



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

D'autres opérations d'amélioration de l'accessibilité ont été réalisées en matière d'information des voyageurs et de mise aux normes et d'amélioration des infrastructures :

- Amélioration de l'éclairage dans les stations
- Remplacement et mise aux normes des ascenseurs
- Dispositif de signalétique par image à l'attention des déficients cognitifs
- Amélioration des cheminements en station
- Pour le personnel en agence : formation à l'accueil des personnes en situation de handicap et formation à la Langue des Signes Française

Le réseau Tisséo s'adapte en permanence en testant et en mettant en œuvre de nouvelles solutions pour faciliter le quotidien des voyageurs.



Depuis septembre 2019, le service clientèle Tisséo propose une information en braille sur la carte Pastel lors de la fourniture du titre de transport pour une personne déficiente visuelle. Sont portées en brailles les mentions « Tisséo » afin d'identifier la carte de transport parmi les autres cartes, « titulaire » ou « accompagnant » et la date de fin de validité de la carte. La pose de ces informations en braille est également proposée dans les agences Tisséo aux personnes déficientes visuelles déjà munies d'une carte.



A compter du 5 février 2020, le service Allô Tisséo sera accessible aux personnes sourdes, malentendantes et ayant des difficultés d'élocution par l'intermédiaire d'une plateforme de traduction en Langue des Signes française (LSF), Transcription écrite simultanée ou Codage en langage parlé complété (LPC) en fonction des besoins de l'interlocuteur.

Les Distributeurs Automatiques de Titres (DAT) ont fait l'objet en 2019 d'importantes modifications de l'Interface Homme Machine. Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les représentants des associations de personnes en situation de handicap pour la prise en compte des besoins de chacun. La version modifiée est désormais accessible aux personnes déficientes visuelles, l'accès à l'interface est plus aisée pour les personnes en fauteuil ou de petite taille et facilitée pour les personnes en situation de handicap cognitif. Le déploiement complet des DAT sur les stations de tram et de métro est prévu à l'été 2020. A ce jour, des DAT « pilotes » dotés des améliorations sont en test sur six stations (tram et métro).



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

III - Innovations et investissements pour accompagner le développement de Tisséo

■ Acquisition de rames de métro et de tramway

Rames de métro : Au-delà de la mise en service de la ligne A en XXL qui utilise les rames acquises par anticipation en 2008, Tisséo Collectivités anticipe à présent une augmentation dynamique de la demande voyageurs à la fois pour la ligne A et aussi pour la ligne B.

Une étude à un horizon 2030 a permis d'évaluer ce besoin de la manière suivante :

- 15 rames à acquérir à l'échéance de l'année 2023, pour permettre de traiter la croissance de la demande sur les lignes A et B, en attendant la 3^{ème} ligne de métro,
- 7 rames à l'horizon de 2028, quelques années après la mise en service de la 3^{ème} ligne de métro.

Par ailleurs, 3 autres réseaux de transport ont émis l'intention d'acheter des rames VAL dans les prochaines années. Il s'agit en plus de Tisséo Collectivités, de Rennes Métropole, l'Aéroport de Roissy Charles de Gaulle et Infrato Turin.

Face à cette expression commune de besoins, SIEMENS a proposé d'explorer le principe d'une mutualisation d'une partie des frais industriels, pour concevoir ces nouvelles rames, dans le respect des normes et réglementations actuelles et équiper l'usine qui permettra de les construire, à Vienne, en Autriche.

Pour donner suite à la proposition de Siemens, Tisséo Collectivités a animé un groupe de travail constitué des représentants des AOT concernées qui a permis de définir des modalités de répartition des coûts d'une partie des frais industriels au prorata des commandes passées.

A l'issue de la procédure de marché, les élus de Tisséo Collectivités ont approuvé la signature du marché avec SIEMENS MOBILITY SAS pour une première commande, d'un montant d'un peu plus de 115 M€ HT, permettant d'acquérir 15 rames. Ces rames seront mises en service sur le réseau d'ici 2024.

Ce marché permet à Tisséo Collectivités de commander des rames supplémentaires et de lui faire bénéficier d'une ristourne calculée en fonction des rames commandées par les autres réseaux intéressés. Ainsi, dans le cas où les réseaux de Turin, Rennes et Roissy venaient à passer à commande d'ici la fin 2020, Tisséo Collectivités bénéficierait d'une ristourne conséquente et pourrait alors réaliser une commande supplémentaire permettant de mieux répondre à la demande de déplacement sur les lignes A et B à l'horizon 2030.



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

Rames de tramway - Dans le cadre du Projet Mobilités 2025-2030, il est prévu à l'horizon de la mise en service de la 3^{ème} ligne de métro et de la Ligne Aéroport Express, de renforcer la fréquence sur la ligne T1.

Pour préciser le besoin de nouvelles rames, une étude a été réalisée afin de déterminer l'offre qui pourrait être proposée sur la ligne T1 et ses perspectives d'évolution à l'horizon 2030, en intégrant :

- la demande prévisionnelle des voyageurs jusqu'en 2030 (en lien avec les projets urbains programmés à cet horizon),
- l'effet des projets structurants (3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express notamment) sur l'offre T1,
- l'offre spécifique prévue sur la Ligne Aéroport Express (pour mémoire : 1 rame toutes les 5 minutes en heure de pointe, entre l'Aéroport et la future station Jean Maga, en empruntant l'itinéraire de T2).

Il en ressort le besoin d'acquérir :

- **9 rames à l'horizon 2025**, afin de permettre cette évolution d'offre ;
- **3 rames supplémentaires en option** pour améliorer la fréquence en heure de pointe sur la totalité de l'itinéraire de T1 (4' au lieu de 4'30), avec toutefois le prérequis d'améliorer les conditions de circulation et la vitesse commerciale du Tram pour permettre l'exploitation de la ligne T1 à ce niveau de fréquence.

Les élus de Tisséo Collectivités ont donc alloué une enveloppe de 40 M€ pour réaliser cet investissements et permettre de préparer un marché d'ici 2021, pour réaliser cette acquisition.

■ **Renouvellement des escaliers mécaniques de la ligne B**

Lors de la séance du comité syndical du 5 février 2020, Tisséo Collectivités a approuvé la signature d'un marché visant à financer le renouvellement des escaliers mécaniques de la ligne B du métro.

C'est le constructeur SCHINDLER qui obtient le marché global de réalisation et de maintenance des escaliers mécaniques de la ligne B pour un montant de 16,8 M€.

Au total Tisséo Collectivités va investir près de **23 M€** pour le remplacement des escaliers mécaniques de la ligne B, victimes d'un échec de conception. **Ce chantier de rénovation, démarrera en 2020 et s'étalera jusqu'en 2026.** L'ensemble des stations de la ligne B sera concerné.

L'opération comprend la dépose de 80 escaliers mécaniques et le remplacement intégral de 77 d'entre eux sur les stations de la ligne B du métro de Toulouse (3 appareils sont transformés en escaliers fixes).

Ce marché prévoit également la fourniture, l'installation et la maintenance de 4 escaliers mécaniques neufs pour les futures stations du projet de Connexion de la Ligne B à la station INP Toulouse.



Dossier de presse

Mercredi 5 février 2020

■ Modernisation et innovations en matière de billettique

Le système billettique actuel nécessite aujourd'hui la mise en œuvre, non seulement d'opérations de remise à niveau pour anticiper les risques d'obsolescence, mais aussi **d'intégration des nouvelles technologies (internet, téléphonie mobile,...) pour que le système assure un niveau de service cohérent avec le marché et les attentes des utilisateurs** (dématérialisation des canaux de vente, adaptations aux demandes de mobilité à plusieurs modes, compte client unique, fusion distribution et information voyageur,...).

Lors de la séance du Comité Syndical du 5 février 2020, Tisséo Collectivités a approuvé le programme de rénovation du système billettique du réseau Tisséo et de deux nouveaux programmes qui répondent aux enjeux de modernisation face au remplacement inévitable du ticket magnétique à l'horizon de la 3^{ème} ligne de métro :

- Le paiement par carte bancaire (Open Paiement) : le but de ce programme est de libérer le client des contraintes de supports multiples pour une plus grande souplesse d'utilisation aussi bien pour l'achat que pour la validation.
- Le remplacement du ticket magnétique par le code-barre 2D (papier et mobile).

Ces trois programmes dont l'horizon de mise en œuvre se situe entre 2022 et 2023, représentent un investissement pour Tisséo Collectivités de 15,3 M€, dans la perspective de la 3^e ligne de métro.